Le Petit Courrier de l'Ile d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité - **Mars 2021, n° 8**

ÎLE D'ARZ
DEBOUT ET TENONS

Le mot du maire

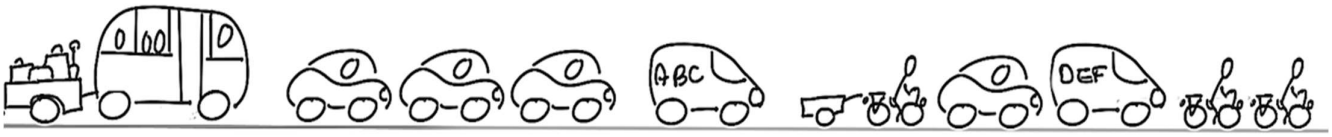

Embouteillage

Comment engager et réussir la transition écologique ? C'est un des axes forts du programme pour lequel nous avons été élus.
Maîtriser la circulation automobile est l'une des réponses à cette question.

Ce qui peut paraître un vœu pieux, voire un serpent de mer, doit aujourd'hui devenir une réalité.

Il ne s'agit pas bien-sûr d'interdire la voiture sur l'île, mais plutôt de proposer des alternatives pour la rendre moins utile, moins pertinente et même superflue.

Nous nous sommes livrés à un petit calcul rapide : aujourd'hui, au moins 120 véhicules (tous types confondus) sont en permanence sur l'île, et ce chiffre ne fait que croître. Et à chaque voiture supplémentaire, c'est un peu de l'âme de l'Ile d'Arz qui s'en va…

C'est un sujet qui concerne tout le monde : résidents principaux et secondaires, artisans, commerçants, entrepreneurs…

Il faut donc que nous en parlions ensemble, que nous échangions sur ce sujet qui concerne directement la vie quotidienne de tous. Là encore nous aurions aimé organiser une réunion publique. A ce jour, ce n'est toujours pas possible.

Nous souhaitons néanmoins recueillir dès maintenant votre avis sur la pertinence de cette démarche. C'est pourquoi, vous trouverez dans ce numéro du Petit Courrier un questionnaire dans lequel nous vous soumettons une liste non exhaustive de propositions. Dites-nous ce que vous en pensez et faites-nous part de vos suggestions.

Pour nous aider à prendre les bonnes décisions et pour que notre démarche soit parfaitement légitime et ainsi puisse aboutir, nous avons besoin de la participation du plus grand nombre d 'entre vous.

Toute l'équipe municipale compte sur vous et vous remercie.

Jean Loiseau

Zoom

C’est un containeur qui a fait plusieurs fois le tour du monde. Aujourd’hui, après une vie bien remplie et alors qu’il était destiné au rebus, il a été relooké, réaménagé, et est devenu l’abri pour les Iledarais qui attendent le bateau à Vannes.

Vous le trouverez juste à côté du petit parking derrière la Gare Maritime.

Après avoir essuyé les tempêtes de toutes les mers du globe, c’est lui qui maintenant protège les Iledarais des intempéries ! Un clin d’œil à l’histoire de l’Ile des Capitaines ?

Actualités

Baccharis : chantier participatif

Accompagnés de deux agents du Parc Naturel Régional du Golfe, ils ont dessouché plus d'une vingtaine de plants qui n'auront pas l'honneur de se multiplier cette année.

La période de nidification des oiseaux approchant, le prochain rendez-vous est fixé à l'automne et nécessitera de nombreux volontaires car le chemin est encore long avant d’avoir débarrassé notre île du Baccharis.

Le premier chantier dédié à la lutte contre le Baccharis, arbuste invasif des prés salés, s'est déroulé le mercredi 10 mars malgré une météo capricieuse.

L'équipe municipale remercie et félicite les nombreux volontaires qui n'ont vraiment pas eu peur de se mouiller.

Clément Kouyoumdjian

La vie des commissions

« GRANDIR ET APPRENDRE »

Fabienne JEAN, Nicole L'ALEXANDRE, Myriam AIMÉ, Philippe ROUGIER

Inscription sur la liste électorale des jeunes

Le projet de Conseil Municipal des jeunes avance, un peu timidement, mais il avance ! Cependant, le nombre d'inscrits sur la liste électorale est, à ce jour, encore insuffisant. Nous avons onze votants pour huit candidats au suffrage de leurs camarades.

Nous faisons donc un dernier appel aux enfants de 7 à 16 ans : écoliers, collégiens, résidents secondaires. Vous pouvez tous vous inscrire en envoyant un mail à : secretariat@mairie-iledarz.fr.

Rappelons que l'élection se déroulera le dimanche 25 avril, pendant les vacances de Pâques.
Ce Conseil Municipal des jeunes sera l'occasion de faire entendre votre point de vue sur la vie de l'île, sur vos désirs et ainsi de participer activement aux prises de décisions vous concernant.
Nous comptons donc sur vous. Rejoignez-nous !

Fabienne Jean

« HABITER ET HARMONISER »

Michel DUDON, Daniel LORCY, Clément KOUYOUMDJIAN, Géraldine DAIGREMONT

Vous avez des projets de travaux ? Avant de commencer, du nouveau !

Vous avez eu une réponse positive à votre demande de permis de construire, de déclaration préalable ou de permis d'aménager.

Afin éviter que ces travaux détériorent les espaces publics, nous vous demandons de prendre contact avec l'adjoint aux travaux.

Celui-ci vous transmettra la carte du réseau routier, sur laquelle sera notifié le tracé de l'accès au chantier, les limites de poids en charge, d'empattement et de rayon de giration.
Avec lui et avant le démarrage du chantier vous ferez un « état des lieux » de la voirie. Ce document une fois signé donnera le feu vert pour le début des travaux.

Nous vous rappelons que les routes doivent restées dégagées, propres et accessibles aux cyclistes, piétons et voitures.

En fin de chantier, une visite commune permettra de constater l'état des routes et les abords et voir s'il est nécessaire de faire des travaux de restauration. Si c'est le cas, ils seront à votre charge.
Nous sommes certains que, comme nous, vous êtes soucieux de maintenir en état l'espace public de l'île d'Arz.

Michel Dudon

« ENTRETENIR ET NAVIGUER »

Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER, Michel DUDON, Daniel LORCY

Les mouillages

C'est désormais la mairie qui a la gestion des mouillages. Lors du dernier conseil municipal nous avons votés les tarifs 2021. Ceux-ci n'augmentent pas de façon significative. Cependant le coût de l'entretien mutualisé a été revu à la hausse afin qu'il soit au plus proche du coût réel des interventions (remplacement de ligne complète avec la bouée, repositionnement des blocs, recherche des mouillages…).

De nouveaux tarifs ont été voté : un pour les visiteurs à la journée et l'autre pour les séjours hors saison.

Vous trouverez toutes les informations sur le site web de la mairie, rubrique services/mouillages.

Merci à tous ceux qui nous ont envoyé leurs cartes de navigation et d'assurances. Pour les autres, merci de le faire rapidement.

Stéphane BUZENET

A noter

Consultation assistante sociale du département

Sur Rdv Mme Christelle Caro au 02 97 69 51 74, contact mail : t1@morbihan.fr
Les mardis, à partir de 14h15, 6 avril, 4 mai, 1 juin, Salle Greven

Consultation de podologie

Sur Rdv Mme Gwénaëlle Le Mestre au 02 97 47 28 30
Tous les 1ers lundis de chaque mois, Salle Greven

MAIRIE / AGENCE POSTALE

Sur Rdv uniquement pour la Mairie au 02 97 44 31 14
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE
Samedi 14h00 à 16h00

COLLECTE ORDURES MENAGERES
Tous les lundis

COLLECTE BACS JAUNES
(Déchets en vrac sans sac)

Les Mardi 16 et 30 Mars
Mardi 13 avril

PERMANENCE DES ELUS
10h à 12h à la mairie

Samedi 20 mars

Samedi 3 avril

Samedi 17 avril

Coup de pouce : un logement pour l'infirmière ?

Barbara Garderet, future infirmière sur l'île, cherche un logement pour les mois de juin, juillet et août. Elle entrera en fonction le 1er juillet 2021. Elle souhaiterait s'installer avec sa famille (2 enfants), dès le mois de juin. À partir de septembre ils pourront intégrer leur logement définitif.
Pour la contacter : 06 68 80 11 47.

ÎLE D'ARZ
DEBOUT ET TENONS

Maîtrise de la circulation automobile

Donnez votre avis !

Etes-vous favorable aux mesures suivantes ? (Cochez la bonne réponse)

	Oui	Non
Limitation de la vitesse à 20 km/h dans le bourg et dans les villages.		
Limitation de la vitesse à 30 km/h sur la départementale de Béluré au Bourg.		
Mise en place sur la départementale de dispositifs pour diminuer la vitesse (chicanes, casse-vitesse…).		
Obligation, avant de passer une voiture sur l'ile, de demander l'autorisation de la Mairie.		
Réglementation de la durée du stationnement sur le parking de Béluré.		
Aide financière à l'achat d'un vélo électrique en complément de l'aide de GMVA.		
Mise en place d'un transport public ou privé pour aider les particuliers au transport des objets lourds et/ou encombrants, y compris les déchets verts.		
Mise à disposition d'un véhicule en autopartage.		
Révision du plan des transports publics pour élargir les zones desservies dans l'île.		
Aide aux personnes âgées, grâce à un système adapté, pour mettre caddies ou valises dans la remorque du bus.		
Mise en place, sur l'ile, d'un service de transport à la demande toute l'année (hors desserte de Béluré).		
Le cas échéant, seriez-vous prêt à vous séparer de votre véhicule ?		

Vos propositions :

Quelle serait selon vous la mesure prioritaire ?

A retourner à la mairie ou à la supérette avant le 25 avril.

Merci de votre participation !